



COMITE DE LA SOMME DE BASKET BALL

COMMISSION SPORTIVE

BRULAGE (Saison 2012/2013)

Tous les clubs ayant des équipes réserves devront envoyer les listes de leurs sept meilleurs joueurs qui seront « brûlés » pour cette saison avant **le vendredi 21 septembre**

Je vous rappelle que pour être « brûlés », un joueur doit obligatoirement être licencié

Les équipes concernées par ces envois sont :

Masculins :

- Amiens SC 1, Amiens SC 2, Amiens SC 3
- Longueau 1, Longueau 2, Longueau 3
- Villers Bretonneux 1, Villers Bretonneux 2
- USB Amiens 1
- Cheminots d'Amiens Sud 1, Cheminots d'Amiens Sud 2
- Albert 1
- Abbeville 1
- Beauchamps 1
- Nièvre 1

Féminines :

- Longueau 1
- Cheminots d'Amiens Sud 1
- Villers Bretonneux 1

Précision Importante :

Une équipe qui fera jouer un joueur « brûlé », perdra la rencontre par pénalité

Pour les clubs ayant engagé au moins trois équipes, un joueur non « brûlé » dans l'équipe au sein de laquelle il évolue régulièrement ne peut participer qu'aux rencontres de l'équipe immédiatement inférieure

Les correspondants des équipes suivantes devront m'envoyer une copie ou le double de leurs feuilles de marque durant toute la saison : Amiens SC 1 et 2, Longueau 1 et 2, Cheminots d'Amiens Sud 1

Les correspondants des équipes suivantes devront m'envoyer une copie ou le double de leurs feuilles de marque jusqu'à la fin des matchs « aller » : USB Amiens 1, Albert 1 en masculins ainsi que Longueau 1, Cheminots d'Amiens Sud 1 et Villers Bretonneux 1 chez les féminines

Ces courriers devront être envoyés au plus tard le lundi en même temps que les feuilles de matchs aux correspondants suivants :

Féminins : Melle Alice Vasseur - 257 Grande rue du Petit St Jean – 80000 Amiens

Masculins : Mr Thierry DEVILLERS - 16 Rue le Cailloix – 80800 Villers Bretonneux

Gérard LEPRÊTRE
Président de la
Commission Sportive
42 Route de Corbie
80440 Boves



COMITE DE LA SOMME DE BASKET BALL

COMMISSION SPORTIVE

BRULAGE (Saison 2012/2013)

CLUB : EQUIPE :

	Noms et Prénoms	N° Licence				
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

DATE LIMITE D'ENVOI

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012